

Ref : CA2015/235

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 06 NOVEMBRE 2015

DÉLIBÉRATION PORTANT OCTROI DE REMISE COMMERCIALE
POUR LE CENTRE DE FORMATION DES APPRENTIS (CFA)
DE L'UNIVERSITE BORDEAUX MONTAIGNE

➡ le **CONSEIL D'ADMINISTRATION** de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 06 novembre 2015 réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Paul JOURDAN,

*Vu le code de l'éducation,
Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,*

➡ **décide d'accorder une remise commerciale de sept cents vingt-deux euros et quatre-vingts centimes d'euros (722,80€) pour le Centre de Formation des Apprentis de l'Université Bordeaux Montaigne.**

Délibéré par le conseil d'administration, à Pessac, le 06 novembre 2015.

Nombre de membres présents	12
Nombre de membres représentés	5
Nombre d'abstentions	0
Nombre de suffrages exprimés	17
Nombre de votes pour	17
Nombre de votes contre	0

Le Président,

Signé

Jean-Paul JOURDAN.

Publié le : 01/12/2015

Transmis au Recteur Chancelier des Universités de Bordeaux le : 26/11/2015